



GUIDE DE PRISE EN MAIN RAPIDE

MENTIONS LÉGALES ET GARANTIES



FÉLICITATIONS

Vous venez d'acheter un vélo à assistance électrique conçu et assemblé par le Groupe Easybike.

Nous vous remercions de votre confiance.

Ce guide de prise en main vous aidera à profiter rapidement de votre vélo à assistance électrique dans les meilleures conditions. Gardez-le précieusement, il est également votre document de référence pour vos garanties et mentions légales.

Il ne remplace cependant pas le manuel d'utilisation complet que vous pourrez télécharger sur le site internet de la marque.

SOMMAIRE

Informations sécurité et normes	4
Le vélo à assistance électrique en 4 points	4
Mises en garde et recommandations	5
Recharge de la batterie	5
Utilisation de votre console - Bosch Intuvia	6
Utilisation de votre console - Bosch Purion	7
Utilisation de votre console - TranzX LED DP27	8
- Descriptif des commandes	8
Utilisation de votre console - latérale TranzX DP08	10
- Descriptif des commandes	10
Utilisation de votre console - centrale TranzX DP16	12
- Descriptif des commandes	12
- Descriptif de la console	13
Utilisation de votre console - console LED	14
- Descriptif des commandes	14
- Réglages de l'assistance au pédalage	14
- Conseils d'utilisation	15
Utilisation de votre console - latérale LCD - 3 touches	16
- Descriptif des commandes	16
- Déclenchement du mode piéton	17
Utilisation de votre console - latérale LCD - 4 touches	18
- Descriptif des commandes	18
- Déclenchement du mode piéton	19
Utilisation de votre console - Bafang DP E12	20
- Descriptif des commandes	20
Utilisation de votre console - Bafang DP C11	21
- Descriptif des commandes	21
Utilisation de votre console - Bafang DP C260	22
- Descriptif des commandes	22
Réglage de la potence et de la selle	24
Réglage de la hauteur de la potence (uniquement pour les potences à plongeurs)	25
Réglage de la selle	26
Garantie	27
Garantie commerciale	28

Informations sécurité et normes

Exigences légales concernant l'utilisation de votre vélo à assistance électrique (VAE) :

Selon la législation européenne, nos VAE font partie des bicyclettes. Trois exigences interviennent dans ce contexte :

- Il doit être question d'une assistance au pédalage, assistance fournie uniquement lorsque vous pédalez.
- L'assistance est limitée à une vitesse de 25 km/heure.
- La puissance nominale fournie est de 250 W maximum. Elle est inférieure dans certains pays en fonction de la législation en vigueur.

En répondant à ces exigences, vous n'avez nul besoin d'un permis ni de brevet de sécurité routière, il n'y a aucune limite d'âge et vous pouvez rouler sur les pistes cyclables. Les dispositions légales quant à l'assurance de votre VAE peuvent varier. Vérifiez les prescriptions en vigueur dans votre pays. Vous pouvez consulter un distributeur agréé pour de plus amples informations.

La charge maximale admissible sur votre vélo est de 120 Kg (Poids de l'utilisateur et de tous les éléments transportés : sacoches, accessoires...)

Exigences légales concernant l'utilisation de votre vélo à assistance électrique rapide (VAE)

Selon la législation européenne, nos VAE rapides font partie des cyclomoteurs :

- L'assistance est limitée à une vitesse de 45 km/h
- La puissance nominale fournie est de 500 W maximum. Elle est inférieure dans certains pays en fonction de la législation en vigueur.

Le vélo doit être équipé d'une plaque d'immatriculation conforme.

L'utilisateur doit disposer d'un certificat d'immatriculation, d'une assurance, d'un casque homologué speed bike ainsi que des gants homologués.

En répondant à ces exigences, vous devez disposer d'un brevet de sécurité routière, avoir au minimum 14 ans et ne pouvez rouler sur les pistes cyclables.

Le vélo à assistance électrique en 4 points

1) Le moteur

D'une puissance nominale de 250W, selon la réglementation européenne, il est alimenté par la batterie.

Nota : s'il s'agit d'un VAE rapide, puissance du moteur jusqu'à 500W.

2) La batterie

Elle fournit la quantité d'énergie selon le mode d'assistance choisi. Elle est amovible pour être rechargée facilement.

3) La console

Placée sur le guidon, elle permet d'activer ou de couper le système et de modifier le mode d'assistance. Nota : il est possible de rouler sans assistance, comme un vélo classique.

4) Les capteurs

C'est lui qui détecte votre action sur les pédales et qui autorise la mise en marche du moteur.

Circuler à vélo nécessite vigilance et prudence, nous vous conseillons pour cela de :

- Vous doter de protections appropriées telles que casque, gants, vêtements réfléchissants.
- Vérifier systématiquement, avant chaque déplacement, les réglages de votre vélo à assistance électrique (serrage des pièces et roues, pression pneus, fonctionnement freins et phares) et assurer un entretien régulier chez votre revendeur habituel.
- Adapter votre conduite aux conditions de circulation et au code de la route en vigueur.

Mises en garde et recommandations

- Toujours stocker la batterie à un niveau de charge d'environ 50%.
- Vérifier ce niveau tous les mois et faire un complément de charge si nécessaire.
- Retirer la batterie du vélo pour tout stockage et l'entreposer à une température d'environ 20°C, à l'abri de l'humidité et des rayonnements directs du soleil.
- Après une période de stockage, effectuer plusieurs cycles de charge/décharge afin de retrouver la capacité maximale de la batterie.
- Utilisez uniquement le chargeur livré avec votre vélo à assistance électrique. L'utilisation de tout autre chargeur risque d'endommager la batterie et entraînera l'annulation de la garantie.
- En aucun cas la batterie ne devra être stockée à une température inférieure à 15°C.
- Après roulage, attendre 15 à 20 minutes avant de mettre en charge la batterie.
- N'ouvrez jamais la batterie (risques d'électrisation, annulation de la garantie).
- Ne pas exposer la batterie au gel, à une source de chaleur intense ni à des projections importantes d'eau ou tout autre liquide.
- Toutes les informations de charge et de décharge sont enregistrées automatiquement par la batterie pour une gestion plus efficace des garanties.

ATTENTION : LE NON RESPECT DES CONDITIONS DE STOCKAGE PEUVENT ENTRAÎNER UNE ANNULATION DE LA GARANTIE.

Recharge de la batterie

Les batteries au lithium se rechargent sans contrainte et sans effet mémoire. Pour la première utilisation, nous recommandons toutefois de charger complètement la batterie. La capacité maximum de la batterie sera obtenue après quelques cycles complets de charge / décharge.

Système TRANZX et BAFANG

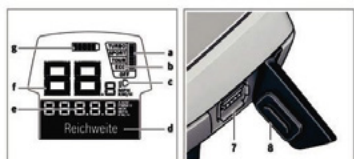
1. Branchez le chargeur sur la batterie.
2. Branchez le cordon du chargeur sur une prise secteur. Indication du voyant LED situé sur le chargeur :
 - Le voyant LED rouge indique que la batterie se charge.
 - Le voyant LED vert indique que la batterie est complètement chargée.
3. Débranchez le chargeur une fois la batterie chargée.

Système BOSCH

1. Branchez le chargeur sur la batterie.
2. Branchez le cordon du chargeur sur une prise secteur. Indicateur de charge LED situé sur la batterie :
 - Chaque segment clignote en fonction du niveau de charge en cours.
 - Une fois l'indicateur complètement éteint, la batterie est totalement chargée.
3. Débranchez le chargeur une fois la batterie chargée.

Utilisation de votre console

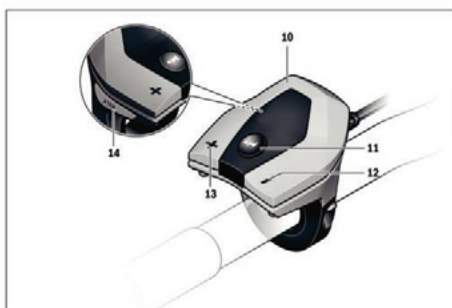
1. Console Bosch Intuvia



1. Touche pour la fonction d'affichage « i »
2. Touche pour l'éclairage
3. Ordinateur de commande
4. Fixation de l'ordinateur de commande
5. Touche Marche/Arrêt pour l'ordinateur de commande
6. Touche de remise à zéro « RESET »
7. Douille USB
8. Capuchon de protection de la douille USB
9. Unité d'entraînement
10. Unité de commande
11. Touche pour la fonction d'affichage « i » sur l'unité de commande
12. Touche pour baisser la valeur/feuilleter vers le bas « - »
13. Touche pour augmenter la valeur/feuilleter vers le haut « + »
14. Touche pour l'assistance de poussée du mode piéton
15. Blocage de l'ordinateur de commande
16. Vis de blocage de l'ordinateur de commande

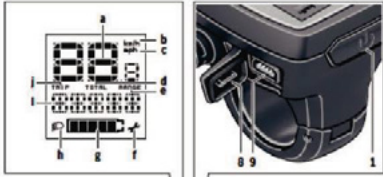
Éléments d'affichage de l'ordinateur de commande :

- a. Puissance du moteur
- b. Affichage du niveau d'assistance
- c. Texte affiché
- d. Affichage des valeurs
- e. Indicateur tachymétrique
- f. Vitesse
- g. Voyant lumineux indiquant l'état de charge de la batterie



Utilisation de votre console

2. Console Bosch Purion



Éléments d'affichage de l'ordinateur de commande :

- a. Vitesse
- b. Affichage de l'unité Km/h
- c. Affichage de l'unité mph
- d. Affichage de la distance totale
- e. Affichage de l'autonomie restante en Km
- f. Affichage Service
- g. Voyant lumineux indiquant l'état de charge de la batterie
- h. Symbole d'éclairage
- i. Affichage du niveau d'assistance
- j. Affichage de la distance partielle

- 1. Touche Marche/Arrêt pour l'ordinateur de commande
- 2. Touche pour le mode piéton « WALK »
- 3. Vis de fixation de l'ordinateur de bord
- 4. Support ordinateur de bord
- 5. Touche pour baisser la valeur/feuilleter vers le bas « - »
- 6. Touche pour augmenter la valeur/feuilleter vers le haut « + »
- 7. Ecran
- 8. Capuchon de protection de la douille USB
- 9. Prise de diagnostic USB (Uniquement pour l'entretien)
- 10. Couvercle du compartiment à piles

Commande d'éclairage :

Sur les vélos où l'éclairage est alimenté par le système, les feux avant et arrière peuvent être allumés et éteints simultanément avec un appui moyennement long de la touche +. Pour éteindre l'éclairage du vélo, appuyez de manière prolongée sur la touche +.

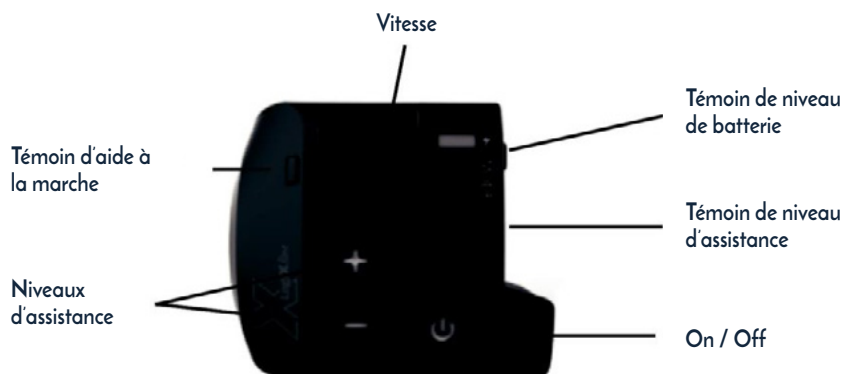
Quand l'éclairage est allumé, le symbole d'éclairage (h) s'affiche.

L'ordinateur de bord mémorise l'état de l'éclairage. À la remise en marche de l'ordinateur de bord, l'éclairage est automatiquement activé s'il était auparavant actif.

Le fait d'allumer ou d'éteindre l'éclairage du vélo n'a aucune incidence sur le rétro-éclairage de l'écran.

Utilisation de votre console

3. Console TranzX LED DP27



L'écran Led affiche la vitesse, le niveau et l'autonomie de la batterie ainsi que le mode d'assistance en cours (Eco, Tour, Sport ou Boost).

Descriptif des commandes

1. Allumage / Extinction du système.

Effectuez une pression rapide sur le bouton On/Off afin d'allumer ou éteindre le système électrique de votre vélo.

2. Sélection du niveau d'assistance.

Effectuez une pression rapide sur le bouton + ou - pour choisir le niveau d'assistance souhaité. Vous disposez de 4 niveaux d'assistance :

- Mode 1 : Eco.
- Mode 2 : Tour.
- Mode 3 : Sport.
- Mode 3 : Boost.

3. Commande d'éclairage

Après avoir allumer votre système, vérifiez que la fonction d'aide à la marche est désactivée. Puis effectuez une pression de 2 secondes sur le bouton - afin d'allumer ou d'éteindre le système d'éclairage.

4. Commande d'aide au démarrage.

Le déclenchement de l'aide à la marche se fait en deux temps :

a/ Appuyez sur le bouton + pendant 3 secondes pour activer ou désactiver l'aide à la marche, la LED s'allumera ou s'éteindra en fonction de l'option choisie. Si l'aide à la marche n'est pas enclenché dans les 5 secondes, la fonction se désactivera automatiquement.

b/ Rester appuyez sur le bouton - pour enclencher l'aide à la marche. L'assistance se déclenchera alors jusqu'à une vitesse maximum de 6 Km/h sans que vous ayez besoin de pédaler. Cette fonction a pour but de vous assister lorsque vous poussez votre vélo. Dès que vous relâchez la pression sur le bouton -, l'assistance de votre vélo se coupe instantanément.

5. Réglage du couple moteur.

Vous avez la possibilité de modifier la puissance de votre assistance pour l'ajuster à vos besoins. Appuyez simultanément sur le bouton On / Off et le bouton + jusqu'à ce que la première LED du témoin de niveau d'assistance se mette à clignoter. Utilisez les boutons + et - pour régler la puissance moteur de 0 à 9 (0 étant le couple moteur le plus faible et 9 le plus élevé)

ATTENTION : La modification du couple moteur a un impact direct sur l'autonomie de votre vélo. Plus le couple moteur est important plus votre autonomie sera réduite et inversement.

6. Autonomie restante.

Vous avez la possibilité de visualiser la distance que vous pouvez parcourir avec la charge de votre batterie. Une fois le système sous tension, effectuez à nouveau une pression rapide sur le bouton « Marche/Arrêt » afin d'afficher l'autonomie restante (Km ou Miles) avec la charge de votre batterie.

Utilisation de votre console

4. Console latérale TranzX DP08



Descriptif des commandes

1- Autonomie

Affichée en Km. Chaque segment représente la distance que vous pouvez parcourir avec votre vélo en fonction du mode sélectionné.

2- Les icônes de code d'erreur

et de maintenance apparaissent à l'écran en cas de problème. Prière de vous référer au tableau Code erreur et symptômes pour connaître leur description. Contactez votre distributeur agréé pour plus de détails.

L'écran LCD, rétroéclairé, affiche la vitesse, les distances parcourues (journalières et cumu-lées), l'autonomie de la batterie et le mode d'assistance en cours (Eco, normal ou sport).

3- Vitesse instantanée

4- Témoin de charge

Ce symbole s'allume lorsque la batterie est en charge sur le vélo et que la console est allumée.

Bouton de rétroéclairage - fonction de commutateur "marche-arrêt".

5- Icône de batterie.

• Chaque barre représente la capacité de batterie. Cinq barres indiquent que la batterie est complètement chargée.

• La dernière barre commencera à clignoter quand l'autonomie restante est de moins de 10 km. Si l'icône de la batterie est vide, cela signifie que la batterie est épuisée.

6- Distance totale

- La distance totale s'affiche quand aucune vitesse n'est détectée.
- La distance totale maximum de voyage est de 99 999 kilomètres. Si cette valeur est atteinte, la distance sera remise à 0.

7- Distance Partielle

- La distance journalière s'affiche quand vous commencez à rouler.
- La distance journalière sera remise à 0 suite à la recharge de la batterie.

8- Turbo / Mode piéton

La fonction Turbo permet de disposer d'une assistance accrue de l'ordre de 30 % par rapport au mode sélectionné (1, 2 ou 3), utile dans les côtes importantes. Elle peut être activée et désactivée à tout moment. Pour optimiser la quantité d'énergie disponible et donc l'autonomie, il est recommandé de ne pas l'utiliser en permanence, mais occasionnellement en fonction des circonstances.

Déclenchement du mode piéton :

Le mode piéton a pour but de vous aider à pousser votre vélo sans en supporter le poids, en déclenchant l'assistance sans avoir à tourner les pédales. La vitesse possible avec cette fonction dépend du rapport de transmission sélectionné et peut atteindre 6 km/h au maximum. Sur les modèles à moteur centraux, plus vous sélectionnez un rapport de transmission bas, moins la vitesse du mode piéton sera importante (à pleine puissance).

Le mode piéton ne doit être utilisée que quand vous poussez le vélo électrique. Les roues du vélo électrique doivent être en contact avec le sol lorsque le mode piéton est utilisé, sinon il y a danger de blessures.

Pour activer le mode piéton, maintenez enfoncée la touche « S » de votre ordinateur de bord. L'entraînement du vélo électrique est activé. Relâchez la touche « S » de votre ordinateur de bord pour couper instantanément l'assistance.

Note : Lorsque le niveau d'assistance est positionné sur « OFF ». Le mode piéton n'est pas activable.

Le mode piéton est désactivé dès lors que l'une des situations suivantes se produit :

- Vous relâchez la touche « S ».
- la vitesse devient supérieure 6 km/h.

9- Affichage / Sélection du mode d'assistance

Mode 1 = Eco, pour route plate.

Mode 2 = Normal, pour route vallonnée.

Mode 3 = Sport, à utiliser pour une assistance accrue notamment en côte.

Bouton S = Turbo ou mode piéton de (0 à 6 km/h).

10- Rétro éclairage de l'écran automatique

L'éclairage de la console s'allume automatiquement dès que la luminosité diminue ou peut s'activer manuellement en effectuant une pression sur la touche éclairage.

11- Le bouton ON/OFF permet d'allumer et d'éteindre la console.

Utilisation de votre console

5. Console centrale TranzX DPI6



Descriptif des commandes

1. Bouton ajustement + / -

Permet de sélectionner le niveau d'assistance souhaité.

3 modes d'assistance :

- Mode 1 = Eco, pour route plate.
- Mode 2 = Normal, pour route vallonnée.
- Mode 3 = Sport, à utiliser pour une assistance accrue notamment en côte.

2. Bouton S : Turbo ou mode piéton de (0 à 6 km/h)

La fonction Turbo permet de disposer d'une assistance accrue de l'ordre de 30 % par rapport au mode sélectionné (1, 2 ou 3), utile dans les côtes importantes. Elle peut être activée et désactivée à tout moment.

Pour optimiser la quantité d'énergie disponible et donc l'autonomie, il est recommandé de ne pas l'utiliser en permanence, mais occasionnellement en fonction des circonstances.

Déclenchement du mode piéton.

Le mode piéton a pour but de vous aider à pousser votre vélo sans en supporter le poids, en déclenchant l'assistance sans avoir à tourner les pédales. La vitesse possible avec cette fonction dépend du rapport de transmission sélectionné et peut atteindre 6 km/h au maximum. Sur les modèles à moteur centraux, plus vous sélectionnez un rapport de transmission bas, moins la vitesse du mode piéton sera importante (à pleine puissance).

Le mode piéton ne doit être utilisé que lorsque vous poussez le vélo électrique. Les roues du vélo électrique doivent être en contact avec le sol lorsque le mode piéton est utilisé, sinon il y a danger de blessures.

Pour activer le mode piéton, maintenez enfoncée la touche « S » de votre ordinateur de bord. L'entraînement du vélo électrique est activé. Relâchez la touche « S » de votre ordinateur de bord pour couper instantanément l'assistance.

Note : Lorsque le niveau d'assistance est positionné sur « OFF ». Le mode piéton n'est pas activable.

Le mode piéton est désactivé dès lors que l'une des situations suivantes se produit :

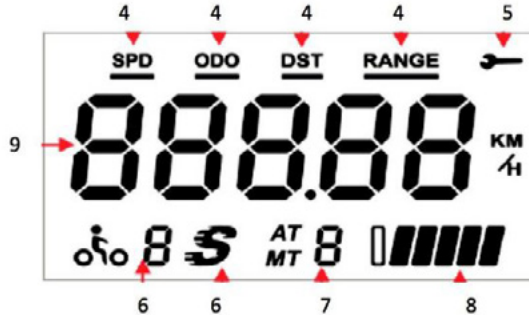
- Vous relâchez la touche « S ».
- la vitesse devient supérieure 6 km/h.

3. Bouton affichage

Permet de choisir l'information que vous voulez afficher sur l'écran principal. Vous pouvez choisir d'afficher :

- La distance totale.
- La distance journalière. Elle sera remise à zéro après chaque recharge de batterie.
- La vitesse instantanée.
- L'autonomie restante.

Descriptif de la console



4. Mode d'affichage sélectionné

SPD vitesse maximum atteinte

ODO distance totale depuis la première mise en route

DST distance journalière

RANGE autonomie restante estimée

5. Icône code erreur

Les icônes de code d'erreur et de maintenance apparaissent à l'écran en cas de problème. Prière de vous référer au tableau Code erreur et symptômes pour connaître leur description. Contactez votre distributeur agréé pour plus de détails.

6. Mode d'assistance

- Mode1 = ECO, pour route plate.
- Mode2 = Normal, pour route vallonnée.
- Mode3 = Sport, à utiliser pour une assistance accrue notamment en côte.
- ModeS = Turbo ou mode piéton (de 0 à 6km/h).

7. Indication Mode / Rapport système AGT (Si le vélo en est équipé)

AT mode changement de vitesses automatique

MT mode changement de vitesses semi-automatique

8. Icône de batterie

- Chaque barre représente la capacité de batterie. Cinq barres indiquent que la batterie est complètement chargée.
- La dernière barre commencera à clignoter quand l'autonomie restante est de moins de 10 km. Si l'icône de la batterie est vide, cela signifie que la batterie est épuisée.

9. Indication de vitesse instantanée - conseils d'utilisation

- Familiarisez-vous avec votre VAE d'abord sur le mode d'assistance le plus faible et dans de bonnes conditions de circulation. Vous pourrez ensuite explorer toutes les possibilités de votre VAE.

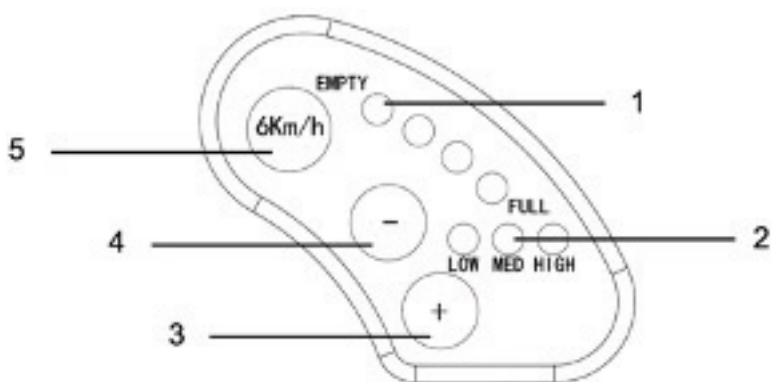
- Utilisez les vitesses à bon escient.

- Les vitesses d'un vélo à assistance électrique doivent être utilisées comme une voiture. Si vous démarrez sur la plus grande vitesse, le moteur sera sollicité très fortement et cela réduira d'autant votre autonomie.

Utilisation de votre console

6. Console LED

Veillez à ce que l'interrupteur sous la batterie soit en position « 1 » (marche). Le panneau de commande s'active alors automatiquement. Pour éteindre le vélo mettre l'interrupteur de la batterie en position « 0 ».



Descriptif des commandes

- 1- Indicateur de batterie
- 2- Niveau d'assistance
- 3- Augmenter l'assistance
- 4- Réduire l'assistance
- 5- Mode piéton (démarrage 6Km/h)

Réglage de l'assistance au pédalage

Utilisez les boutons «+» et «-» ((3) et (4) sur l'illustration de la console ci-dessus) pour choisir entre les 6 programmes d'assistance. La 6e position donne l'assistance la plus puissante. N'oubliez pas qu'en cas d'utilisation de l'assistance la plus puissante, la batterie se décharge plus vite qu'en faible assistance.

Niveau 1 : voyant 1 clignotant

Niveau 2 : voyant 1 fixe

Niveau 3 : Voyant 2 clignotant

Niveau 4 : voyant 2 fixe

Niveau 5 : voyant 3 clignotant

Niveau 6 : voyant 3 fixe

En mode OFF, vous pouvez utiliser votre vélo comme un vélo normal sans assistance du moteur.

Conseils d'utilisation

- Familiarisez-vous avec votre vélo d'abord sur le mode d'assistance le plus faible et dans de bonnes conditions de circulation. Vous pourrez ensuite explorer toutes les possibilités de votre vélo.

- Utilisez les vitesses à bon escient.

Les vitesses d'un vélo à assistance électrique doivent être utilisées comme une voiture. Si vous démarrez sur la plus grande vitesse, le moteur sera sollicité très fortement et cela réduira d'autant votre autonomie.

L'assistance de votre vélo se déclenche en fonction de la cadence de pédalage. Une cadence de pédalage trop lente, résultant du choix initial d'un petit pignon pour aller à grande vitesse, peut provoquer une coupure d'assistance en côte comme sur le plat. Il est alors recommandé de passer sur un pignon de taille supérieure afin de retrouver une cadence suffisante pour déclencher l'assistance.

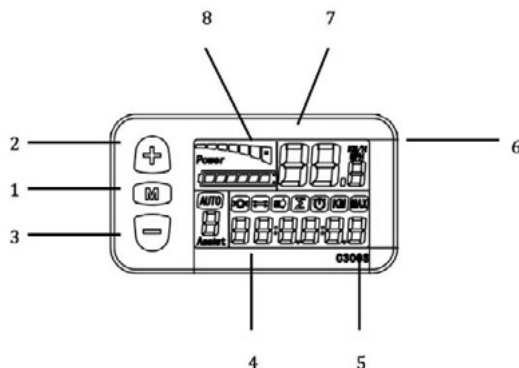
ATTENTION

SI VOUS AVEZ CHARGÉ LA BATTERIE ENTIÈREMENT, DÉCONNECTEZ LE CHARGEUR. L'AFFICHAGE APPARAÎT DE NOUVEAU APRÈS UNE MINUTE.

Utilisation de votre console

7. Console latérale LCD - 3 touches

L'écran LCD, rétro éclairé, affiche la vitesse, les distances parcourues (partielle et cumulées), l'autonomie de la batterie, le mode d'assistance en cours (Eco, normal ou sport) et la consommation électrique instantanée du moteur.



Descriptif des commandes

1. Bouton de rétro éclairage - fonction de commutateur "marche-arrêt".

Effectuez une pression rapide sur le bouton « M » (1) pour mettre le système sous tension.

Effectuez une nouvelle pression rapide sur le bouton « M » (1) pour allumer le retro éclairage de l'écran.

Pour éteindre l'éclairage de l'écran, appuyez une fois encore sur « M » (1).

Effectuez une pression de deux secondes sur le bouton « M » (1) afin de mettre le système hors tension.

Dimension de pneus

Maintenez « M » (1) enfoncé pendant dix secondes pour entrer dans le menu programmation de la circonférence de la roue. Réglez la dimension de pneus souhaitée avec les boutons « + » (2) et « - » (3).

Effectuez une pression de deux secondes sur le bouton « M » (1) afin de valider vos réglages.

2. Bouton de réglage « + »

3. Bouton de réglage « - »

4. Indication de niveau d'assistance sélectionné

- Mode 1 = Eco : Assistance effective avec efficacité maximale, pour portée maximale.
- Mode 2 = Normal : pour route vallonnée.
- Mode 3 = Tour : Assistance régulière, pour des tours de grande portée.
- Mode 4 = Sport : Assistance puissante, pour parcours sportifs sur des chemins montagneux ainsi que pour la circulation Urbaine.
- Mode 5 = Turbo : Assistance maximale jusqu'à des fréquences de pédalage élevées, pour parcours sportifs.

5. Mode d'affichage sélectionné

Appuyez brièvement sur le bouton « SET » (2) et utilisez ensuite les touches fléchées (3 et 4) pour faire le choix du menu à afficher sur l'écran. La console propose les menus suivants :

- Distance totale : Distance totale parcourue par le vélo. Il est impossible de remettre à zéro.
- Chrono : Temps écoulé depuis la dernière remise à zéro.

Remise à zéro : Maintenez le bouton « - » (4) enfoncé pendant deux secondes.

- Distance parcourue : Distance parcourue (km) depuis la dernière remise à zéro.

Remise à zéro : Maintenez le bouton « - » (4) enfoncé pendant deux secondes.

- Vitesse maximale : Vitesse maximale de parcours.
- Mode aléatoire : Les quatre options ci-dessus défilent successivement à l'écran.

6. Indication de vitesse instantanée

7. Indication de niveau de batterie

- Chaque barre représente la capacité de batterie. Six barres indiquent que la batterie est complètement chargée.
- La dernière barre commencera à clignoter quand l'autonomie restante est de moins de 10 km. Si l'icône de la batterie est vide, cela signifie que la batterie est épuisée.

8. Indication de la consommation électrique instantanée du moteur

9. Les icônes de code d'erreur et de maintenance

Elles apparaissent à l'écran en cas de problème. Prière de vous référer au tableau Code erreur et symptômes pour connaître leur description. Contactez votre distributeur agréé pour plus de détails.

Déclenchement du mode piéton

Le mode piéton a pour but de vous aider à pousser votre vélo sans en supporter le poids, en déclenchant l'assistance sans avoir à tourner les pédales. La vitesse possible avec cette fonction dépend du rapport de transmission sélectionné et peut atteindre 6 km/h au maximum. Plus vous sélectionnez un rapport de transmission bas, moins la vitesse du mode piéton sera importante (à pleine puissance).

Le mode piéton ne doit être utilisée que quand vous poussez le vélo électrique. Les roues du vélo électrique doivent être en contact avec le sol lorsque le mode piéton est utilisé, sinon il y a danger de blessures.

Pour activer le mode piéton, maintenez enfoncée la touche « + » de votre ordinateur de bord. L'entraînement du vélo électrique est activé. Relâchez la touche « + » de votre ordinateur de bord pour couper instantanément l'assistance.

Note : Lorsque le niveau d'assistance est positionné sur « OFF ». Le mode piéton n'est pas activable.

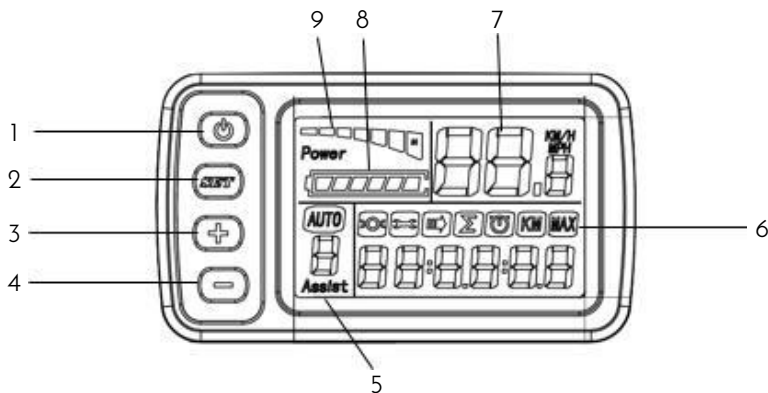
Le mode piéton est désactivé dès lors que l'une des situations suivantes se produit :

- Vous relâchez la touche « + » (6).
- la vitesse devient supérieure 6 km/h.

Utilisation de votre console

8. Console latérale LCD - 4 touches

L'écran LCD, rétro éclairé, affiche la vitesse, les distances parcourues (partielle et cumulées), l'autonomie de la batterie, le mode d'assistance en cours (Eco, normal ou sport) et la consommation électrique instantanée du moteur.



Descriptif des commandes

1. Bouton de rétro éclairage - fonction de commutateur "marche-arrêt".

Effectuez une pression rapide sur le bouton « Marche/Arrêt » pour mettre le système sous tension.

Effectuez une nouvelle pression rapide sur le bouton « Marche/Arrêt » pour allumer le retro éclairage de l'écran. Pour éteindre l'éclairage de l'écran, appuyez une fois encore sur « Marche/ Arrêt ».

Effectuez une pression de deux secondes sur le bouton « Marche/Arrêt » afin de mettre le système hors tension.

2. Bouton d'accès au menu programmation

Dimension de pneus : Maintenez la touche « SET » (2) enfoncée pendant dix secondes puis réglez la dimension de pneus souhaitée avec les boutons « + » (3) et « - » (4). Effectuez une pression de deux secondes sur le bouton « SET » (2) afin de valider vos réglages.

3. Bouton de réglage « + »

4. Bouton de réglage « - »

5. Indication de niveau d'assistance sélectionné

- Mode 1 = Eco : Assistance effective avec efficacité maximale, pour portée maximale.
- Mode 2 = Normal : pour route vallonnée.
- Mode 3 = Tour : Assistance régulière, pour des tours de grande portée.
- Mode 4 = Sport : Assistance puissante, pour parcours sportifs sur des chemins montagneux ainsi que pour la circulation Urbaine.
- Mode 5 = Turbo : Assistance maximale jusqu'à des fréquences de pédalage élevées, pour parcours sportifs.

6. Mode d'affichage sélectionné

Appuyez brièvement sur le bouton « SET » (2) et utilisez ensuite les touches fléchées (3 et 4) pour faire le choix du menu à afficher sur l'écran. La console propose les menus suivants :

- Distance totale : Distance totale parcourue par le vélo. Il est impossible de remettre à zéro.
- Chrono : Temps écoulé depuis la dernière remise à zéro.

Remise à zéro : Maintenez le bouton « - » (4) enfoncé pendant deux secondes.

- Distance parcouru : Distance parcourue (km) depuis la dernière remise à zéro.

Remise à zéro : Maintenez le bouton « - » (4) enfoncé pendant deux secondes.

- Vitesse maximale : Vitesse maximale de parcours.
- Mode aléatoire : Les quatre options ci-dessus défilent successivement à l'écran.

7. Indication de vitesse instantanée

8. Indication de niveau de batterie

- Chaque barre représente la capacité de batterie. Six barres indiquent que la batterie est complètement chargée.
- La dernière barre commencera à clignoter quand l'autonomie restante est de moins de 10 km. Si l'icône de la batterie est vide, cela signifie que la batterie est épuisée.

9. Indication de la consommation électrique instantanée du moteur

10. Les icônes de code d'erreur et de maintenance

Elles apparaissent à l'écran en cas de problème. Prière de vous référer au tableau Code erreur et symptômes pour connaître leur description. Contactez votre distributeur agréé pour plus de détails.

Déclenchement du mode piéton

Le mode piéton a pour but de vous aider à pousser votre vélo sans en supporter le poids, en déclenchant l'assistance sans avoir à tourner les pédales. La vitesse possible avec cette fonction dépend du rapport de transmission sélectionné et peut atteindre 6 km/h au maximum. Plus vous sélectionnez un rapport de transmission bas, moins la vitesse du mode piéton sera importante (à pleine puissance).

Le mode piéton ne doit être utilisée que quand vous poussez le vélo électrique. Les roues du vélo électrique doivent être en contact avec le sol lorsque le mode piéton est utilisé, sinon il y a danger de blessures.

Pour activer le mode piéton, maintenez enfoncée la touche « + » de votre ordinateur de bord. L'entraînement du vélo électrique est activé. Relâchez la touche « + » de votre ordinateur de bord pour couper instantanément l'assistance.

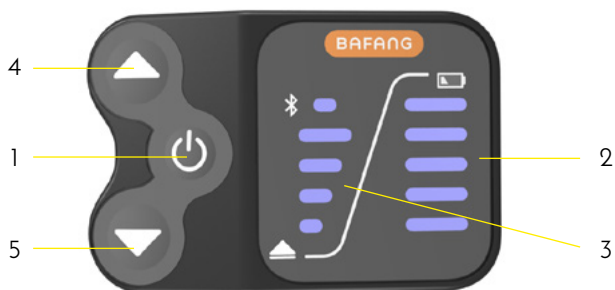
Note : Lorsque le niveau d'assistance est positionné sur « OFF ». Le mode piéton n'est pas activable.

Le mode piéton est désactivé dès lors que l'une des situations suivantes se produit :

- Vous relâchez la touche « + » (6).
- la vitesse devient supérieure 6 km/h.

Utilisation de votre console

9. Console Bafang DP E12



Descriptif des commandes

1. Allumage du vélo
2. Indicateur de batterie
3. Niveau d'assistance
4. Augmenter l'assistance (appui court) / Allumage des feux (appui long)
5. Réduire l'assistance (appui court) / Mode 6km/h (appui long)

Utilisation de votre console

9. Console Bafang DP C11



Descriptif de l'affichage

1. Niveau de charge
2. Mode d'assistance sélectionné
3. Vitesses instantanée
4. Informations sélectionnées
5. Allumage des feux



1. Bouton à l'arrière du display

Descriptif des commandes

1. Allumage du vélo (appui long) / Changements informations (appui court)
2. Augmenter l'assistance (appui court) / Allumage des feux (appui long)
3. Réduire l'assistance (appui court) / Mode 6 km/h (appui long)

Utilisation de votre console

9. Console Bafang DP C260



Descriptif de l'affichage

1. Niveau de charge
2. Mode d'assistance sélectionné
3. Vitesses instantanée
4. Informations sélectionnées
5. Allumage des feux



Descriptif des commandes

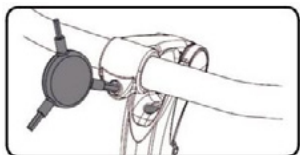
1. Allumage du vélo (appui long) / Changements informations (appui court)
2. Augmenter l'assistance (appui court) / Allumage des feux (appui long)
3. Réduire l'assistance (appui court) / Mode 6 km/h (appui long)

Réglage de la potence et de la selle

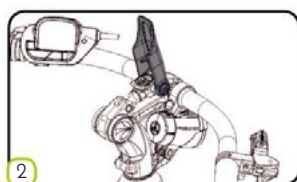
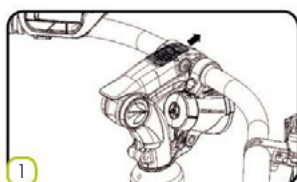
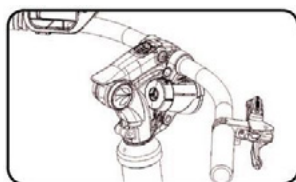
Réglage de la potence (selon le modèle)

Potence réglable avec un outil :

Serrez ou desserrez avec une clé BTR de 6 mm pour régler l'inclinaison.

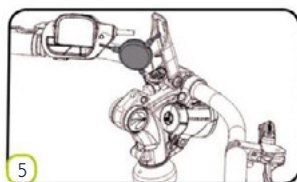
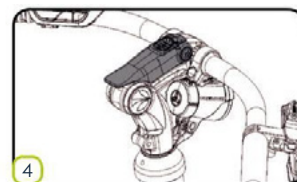
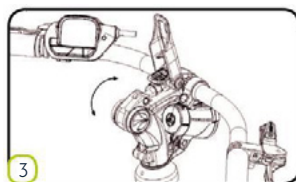


Potence réglable sans outil :



1. Glissez le bouton de réglage vers le haut de la potence.

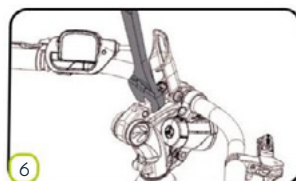
2. Hissez le levier jusqu'à ce que le cintre tourne librement.



3. Ajustez l'angle de la potence et l'inclinaison du cintre.

4. Ramenez le levier à sa position initiale.

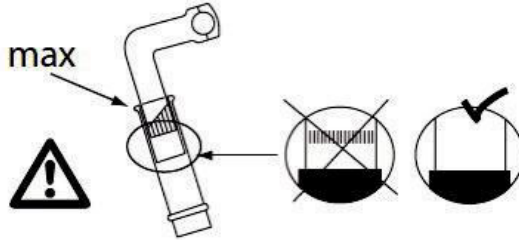
5. Réglage de la dureté du levier de verrouillage. Pour faciliter ce réglage, ouvrez le levier, hissez le levier et dévissez la vis BTR de 2,5 de 1/8e de tour.



6. Tournez l'écrou de 14 dans le sens des aiguilles d'une montre pour faciliter le réglage ou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le durcir. Resserrez la vis BTR de 2,5 mm. Vérifiez le bon serrage de votre cintre.

Réglage de la hauteur de la potence (uniquement pour les potences à plongeurs)

Insérer la potence dans le tube pivot. Régler la hauteur de la potence en fonction de la morphologie de l'utilisateur sans dépasser le repère minimum d'insertion ou jusqu'en butée.



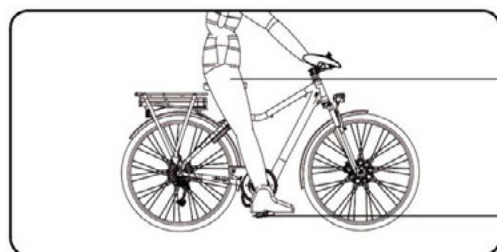
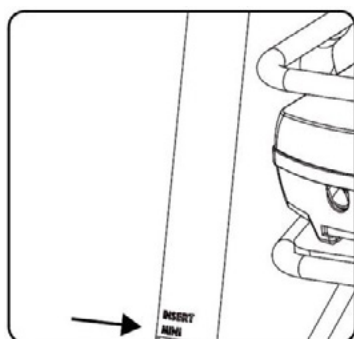
Réglage de la selle

1. Outils requis : clé BTR de 5 mm (si le collier de selle est fixe).
2. Hauteur : prenez la selle et desserrez le collier jusqu'à ce qu'il soit suffisamment lâche pour tourner. Si le collier est équipé d'un système de verrouillage rapide, veillez à ouvrir le levier pour effectuer le réglage en hauteur.
3. Réglez ensuite à la hauteur désirée. Nous vous conseillons de régler la hauteur de la selle de façon à ce que, jambe tendue, votre talon repose sur la pédale dans sa position la plus basse.
En effet, pédaler avec la pointe du pied sur la pédale en ayant la jambe légèrement fléchie vous procurera plus de confort lors d'un usage régulier.
4. Une fois que la position est réglée, resserrez le collier (voir tableau Couples de serrage dans le manuel de l'utilisateur).

> Avertissement

La tige de selle ne doit pas être sortie au-delà du repère d'insertion minimum gravé sur la tige. Le repère ne doit jamais être visible, sinon une autre tige de selle plus longue est nécessaire.

Pour affiner le réglage, consultez votre manuel de l'utilisateur.



Hauteur de Repère d'insertion minimum selle

Talon sur la pédale au point le plus bas

Conseils d'utilisation

- Familiarisez-vous avec votre vélo à assistance électrique d'abord sur le mode d'assistance le plus faible, dans de bonnes conditions de circulation. Vous pourrez ensuite explorer toutes les possibilités de votre VAE.
- Utilisez les vitesses à bon escient.

Les vitesses d'un vélo à assistance électrique doivent être utilisées comme une voiture. Si vous démarrez sur la plus grande vitesse, le moteur sera sollicité très fortement et cela réduira d'autant votre autonomie.

Entretien

Un entretien régulier de votre VAE en préservera la longévité et le bon fonctionnement. Le système électrique de votre VAE est bien sûr conçu pour résister à une utilisation sous la pluie. Il est toutefois impératif d'attendre le séchage de la batterie avant de la brancher pour la recharger et la réutiliser.

Ne nettoyez jamais votre VAE à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'un nettoyeur à haute pression. Cela risquerait d'endommager les composants électriques et leurs connexions. Reportez-vous au manuel d'utilisation pour plus de précisions.

Garantie

Information sur la garantie et éléments nécessaires à sa mise en œuvre

Votre vélo, conforme aux exigences de sécurité (décret 95-937), est commercialisé par un réseau de distributeurs agréés par EASYBIKE Group. La présente garantie commerciale est consentie par EASYBIKE Group, 4 rue Tarbé, 75017 Paris.

IMPORTANT : Veuillez noter les références et informations relatives à votre vélo indiquées dans le paragraphe ci-dessous. Le numéro de série est gravé sur le cadre au niveau du boîtier de pédalier ou de la douille de direction. Conservez également la facture de votre vélo. Ces précautions pourront vous être utiles pour signaler la perte ou le vol à la police ou faire intervenir une assurance.

Références et informations :

- Numéro de série :
- Numéro de clé :
- Numéro du moteur (facultatif) :
- Numéro de la batterie (facultatif) :
- Couleur :
- Date d'achat :
- Nom du distributeur :
- Adresse du distributeur :

NOTA : Easybike Group ne peut garantir la conservation des données individuelles et nominatives de votre vélo relatives à un numéro de série.

LA FACTURE D'ACHAT SERT DE BON DE GARANTIE. CONSERVEZ-LA SOIGNEUSEMENT POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE COMMERCIALE.

Garantie commerciale

Au titre de la présente garantie commerciale, Nos vélos à assistance électriques sont garantis contre tout défaut de fabrication à compter de la date d'achat inscrite sur la facture dans les conditions suivantes :

	Cadre	Moteur	Partie électrique (dont batterie) et mécanique
Consommateur	5 ans	2 ans	2 ans

Etendue territoriale

La présente garantie commerciale est applicable sur le territoire Européen de l'Union Européenne (à l'exclusion de tous territoires et toutes collectivités ultramarins).

Restrictions du constructeur

La garantie commerciale est strictement limitée au remplacement ou à la réparation, à la discrétion d'EASYBIKE Group, des pièces reconnues défectueuses, après examen par EASYBIKE Group. Dans cette hypothèse, les frais de pièces seront pris en charge par EASYBIKE Group.

Exclusions de garantie

L'acheteur est informé que la garantie commerciale ne couvre pas les cas suivants :

- Utilisation non conforme aux utilisations prévues dans le Manuel de l'utilisateur (notamment utilisation tout terrain, acrobatie, surcharge, mauvaises conditions de transport...) ou négligence.
- Non-respect des recommandations figurant dans le Manuel de l'utilisateur.
- Remplacement ou réparations résultant :
 - De l'usure normale des pièces de votre vélo (notamment pneumatiques, valves, pièces d'usure, feux, ampoules, freins...).
 - De l'entretien de celui-ci de façon non conforme aux recommandations figurant dans le Manuel de l'utilisateur.
- Entretien ou lavage non conforme aux directives techniques du constructeur décrites dans le Manuel de l'utilisateur fourni avec votre vélo.
- Intervention ou modification de votre vélo par un tiers ou un distributeur non agréés par EASYBIKE Group.
- Équipement d'autres composants que ceux d'origine.
- **Baisse de l'autonomie résultant de l'usure normale de la batterie pouvant atteindre jusqu'à 25% dans la période de garantie.**
- **La garantie contractuelle est uniquement applicable pour le premier utilisateur et n'est pas transférable.**

S'il apparaît que la cause de la demande de garantie commerciale résulte d'un de ces cas, la garantie commerciale ne s'appliquera pas.

La garantie sera également refusée si des dommages ont été causés par abus ou accident.

Mise en œuvre de la garantie

Toutes les demandes de mise en œuvre de la présente garantie commerciale devront être présentées auprès d'un distributeur agréé ou de EASYBIKE.

Le propriétaire sollicitant la mise en œuvre de la garantie présentera au distributeur agréé ou à EASYBIKE une copie de la facture d'achat, ainsi que la présente garantie datée et revêtue du cachet commercial du distributeur agréé ou de EASYBIKE (cachet du distributeur à apposer sur le guide de prise en main rapide).

Les interventions réalisées au titre de la garantie n'ont pas pour effet de prolonger la durée de celle-ci sauf dispositions spéciales prévues par l'article L. 217-16 du Code de la consommation.

Garanties légales

Indépendamment de la présente garantie commerciale, EASYBIKE reste tenue de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation et de la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 à 1649 du Code civil.

EASYBIKE rappelle à ce titre les dispositions suivantes :

• Article L. 217-4 du Code de la consommation

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité».

• Article L. 217-5 du Code de la consommation

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.».

• Article L. 211-12 du Code de la Consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien»

• Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

• Article 1648 alinéa 1 du Code civil

« L'action résultant des vices cachés doit être intentée par l'acqureur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

EASYBIKE

Group

Siège social / Headquarter
4 rue Tarbé
75017 Paris
Tel. +33 (0) 1 58 12 04 80

Usine / Factory
Rue Henri Claudel
Z.A. Neptune 2
50 000 Saint Lô
Tel. +33 (0) 1 58 12 04 80

easybikegroup.com

matra.com
solex.world
easybike.fr



Ayant le souci de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients, Easybike Group se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. La commercialisation des produits peut varier selon les pays. Veuillez contacter votre distributeur Easybike Group agréé. Document et photos non contractuels. 480 781 517 R.C.S. Paris